

Construction et reconstruction de l'église d'Ambleny

Introduction

L'église d'Ambleny (fig.1 et 2) a depuis longtemps attiré l'attention des archéologues. En 1857 l'abbé Poquet¹ en donne la première description détaillée accompagnée d'un plan sommaire. En 1899 Emile Lambin publie une courte notice dans les colonnes du Bulletin d'Ambleny². Lefèvre-Pontalis³ lui a consacré une notice archéologique dans le cadre de son étude sur l'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons. Elle figure en bonne place, avec un plan relativement détaillé, dans le bel ouvrage de Moreau-Nelaton⁴. Enfin, tout dernièrement, Dany Sandron⁵ a proposé une nouvelle notice dans le cadre de son étude sur les églises du Soissonnais et du Laonnois.

Le lot commun à tous ces auteurs est d'avoir étudié cette église sur la base des seuls critères stylistiques. C'est d'ailleurs le cas de la plupart des monographies d'églises car il est souvent difficile de faire autrement. L'établissement d'un plan est une opération longue et laborieuse. L'étude des parements nécessite beaucoup d'attention et se heurte aux difficultés d'accès et aux restaurations modernes. Ainsi, l'inconvénient des plans proposés est d'être plus des instruments de présentation de l'édifice que d'analyse archéologique. Dès lors, ces études ne peuvent tenir compte des modifications, des erreurs ou des repentirs qui, s'étalant sur plusieurs siècles, ont pu modeler l'édifice. Elles donnent une vision « idéalisée » du monument en attribuant sa forme actuelle à une conception réfléchie qui peut être loin de la réalité.

On oublie trop souvent que le chantier de construction médiéval ou moderne met en scène une chaîne fragile de compétences. Du maître d'œuvre au simple manœuvre, à tous moments du chantier, le devenir d'une partie de l'ouvrage est entre les mains d'un seul homme qui n'a pas une compétence universelle, qui peut se trouver dans des situations inhabituelles, se tromper, oublier

1. Abbé Poquet, « Notice Historique sur Ambleny », *bulletin de la société historique de Soissons*, 1^{re} série, t. IX , p.164. L'église est aussi citée

2. Bulletin d'Ambleny n°21 du 15 février 1900. Emile Lambin, professeur d'archéologie a publié diverses études sur la flore ornementale et la statuaire des église d'Ile de France.

3. E. Lefèvre-Pontalis, *L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons aux XI^e et XII^e siècles*, 1896, t. 2, p. 115-116.

4. Eugène Moreau-Nelaton, *Les églises de Chez nous – arrondissement de Soissons*, Soissons 1914, t. 1.

5. Dany Sandron, *Picardie gothique*, éd. Picard, 2001, p. 94

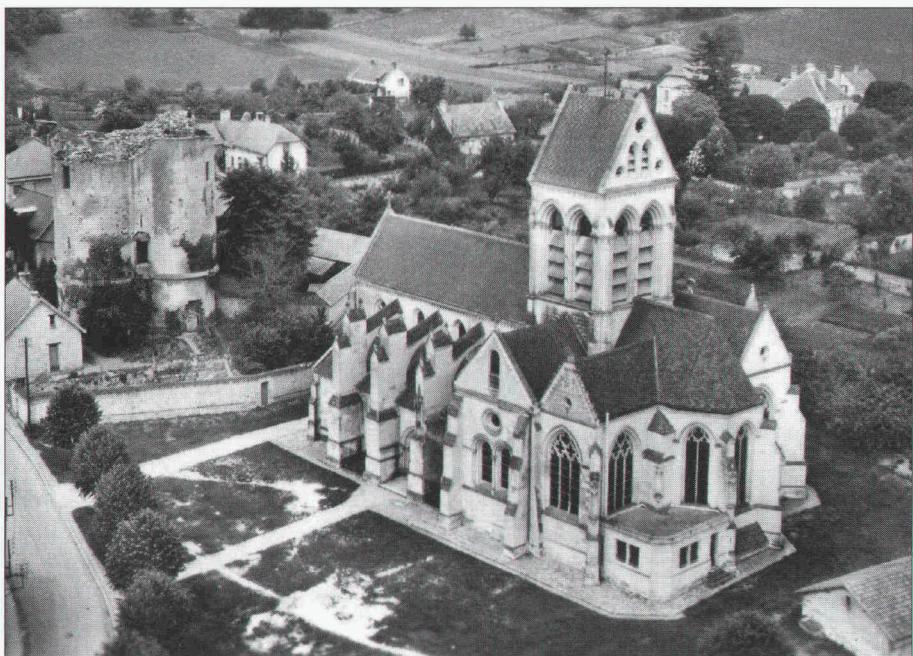


Fig. 1 et 2. L'église d'Ambleny aujourd'hui. A remarquer la proximité de la tour dont le bord du fossé venait jusqu'au grand portail. Coll. Société historique et archéologique de Soissons.

etc., avec les conséquences que cela peut comporter sur l'ouvrage. Cette dimension humaine d'un édifice est donc rarement prise en compte, il est vrai, faute d'être en mesure de réunir les informations nécessaires.

Redécouvrir l'église

Je propose ici une relecture de l'église d'Ambleny uniquement basée sur la façon dont elle a été construite, modifiée puis reconstruite après la guerre. L'étude des anomalies et de la pathologie de l'ouvrage d'avant guerre vont me permettre de mettre en évidence ses transformations au cours des siècles. Cela me conduira à formuler des hypothèses sur l'état initial du monument et proposer une chronologie des modifications.

Une étude de ce genre ne pouvait pas être entreprise sans un contexte particulièrement favorable qui m'a permis de disposer d'un ensemble d'observations dont on dispose rarement.

- En 1940, un maçon puis sculpteur et monumentiste d'Ambleny, Onézime Hénin⁶, a rédigé une notice d'observations techniques sur la façon dont l'église de 1914 était construite et sur sa reconstruction après la guerre (fig.9). Cette notice était accompagnée d'une centaine de photographies d'avant, pendant et après la Grande Guerre, jusqu'en 1938⁷.

On aura compris tout l'avantage de ces observations, faites par un homme de l'art, qui de surplus était d'une grande honnêteté intellectuelle, comme j'ai pu le mesurer en publiant ses souvenirs de guerre⁸.

- En 1923, Gabriel Brun a choisi pour sujet de projet en vue de l'obtention du diplôme d'architecte des Monuments Historiques la restauration de l'église d'Ambleny⁹. Cette étude apporte un second regard d'homme de l'art sur l'église. Gabriel Brun, alors âgé de 38 ans, est architecte DPLG depuis 1904 et vient de terminer des études d'archéologie pour pouvoir se présenter au concours d'architecte des Monuments Historiques.

6. Onézime Hénin, 1863-1944, appartenait à une famille qui a fourni des maçons pendant au moins quatre générations. Maçon durant de nombreuses années il était devenu sculpteur et monumentiste.

7. Une partie de ses clichés figure d'ailleurs dans le fonds photographique des Monuments Historiques avec la mention « Hénin ».

8. Robert Attal et Denis Rolland, *Ambleny le temps d'une guerre*, SAHSS, 1993.

9. Le projet de G. Brun, conservé dans les archives des Monuments historiques (Bibliothèque du Patrimoine, 4^e doc. 47) comporte 4 parties : Dossier photographique de G. Brun – Rapport sur l'église, ce qu'elle était, ce qu'il en reste et ce qu'il y a lieu de faire – Attachement des travaux exécuté jusqu'à ce jour (16/10/1923) – Devis descriptif des travaux en vue de la consolidation.

- Enfin, l'abbé Letombe¹⁰, curé d'Ambleny, a republié en 1899 la notice de l'abbé Poquet accompagnée de notes et de considérations personnelles fort judicieuses¹¹. Sans être véritablement archéologue, le curé d'Ambleny avait des connaissances dans ce domaine et il était aussi historien.

Ces trois séries d'observations constituent un merveilleux outil de travail que j'ai complété par des remarques personnelles et par un plan détaillé de l'édifice.

Bref rappel historique

Dans sa notice consacrée à la tour d'Ambleny¹², Ghislain Brunel a mis en évidence que, durant le haut Moyen-âge, le village devait relever d'un fisc royal qui s'étendait sur les deux rives de l'Aisne.

La plus ancienne mention du village et de l'église date de 1040 lorsque le Chapitre de Soissons reçoit d'un comte Guy, probablement comte de Soissons, l'autel d'Ambleny.

L'église d'Ambleny est encore mentionnée en 1089 à l'occasion des exactions que le seigneur de Pierrefonds exerçait sur les hommes du Chapitre à Ambleny. Malgré l'accord intervenu, les difficultés avec les seigneurs de Pierrefonds, avoués du Chapitre, ne cessent définitivement que vers 1140, date à laquelle Drogon de Pierrefonds est autorisé à construire un château.

A cette époque, le Soissonnais bénéficie d'une conjoncture favorable avec une paix durable, et une augmentation de la population. Le village, lui aussi se développe, le texte de 1089 mentionne l'édification de nouvelles exploitations agricoles, signe de prospérité même si celles-ci sont quelquefois empêchées par le seigneur de Pierrefonds¹³. Après l'accord intervenu entre le Chapitre cathédral de Soissons, en 1140, la sécurité règne à Ambleny, comme d'ailleurs dans tout le Soissonnais et pour longtemps.

Le Chapitre cathédral peut reprendre en main sa seigneurie. Il mène une politique d'achat de propriétés qui lui permet d'accroître considérablement ses domaines et qui se concrétise notamment par l'achat de la tour en 1296. Le châ-

10. Ernest Letombe né à Chamouille en 1852, ordonné prêtre en 1877 a été curé d'Ambleny de 1892 à 1902. Il se retire à Montigny en 1912. Inculpé d'espionnage par les Allemands, il est arrêté et incarcéré à la citadelle de Laon puis emmené en otage en janvier 1918. Il décède à l'hôpital de Fourmies le 9 janvier 1919. Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume. Il est l'auteur de plusieurs notices publiées dans les bulletins de la Société historique de Soissons. Il a aussi publié « L'art décanal » qui est une succession de poèmes satiriques dénonçant avec esprit et malice les travers de ses confrères.

11. Emile Letombe, *Bulletin d'Ambleny*, n°19 et 20, 1899.

12. Ghislain Brunel « Ambleny, tour des seigneurs de Pierrefonds », *Congrès archéologique de France, Aisne méridionale*, 1990, t. 1, p. 11-23.

13. G. Brunel, *ibid.*, p. 14.

teau était tombé entre les mains du roi de France en 1185, après la mort d'Agathe de Pierrefonds.

Durant la période de la guerre de cent ans l'église, située à proximité immédiate du château, a eu sans doute à souffrir des attaques menées contre lui.

Au début du xv^e siècle, comme beaucoup de lieux du Soissonnais, le village est déserté de ses habitants. Une lettre de rémission en faveur de Jehan Raquet, datée de juin 1422, nous apprend que les habitants d'Ambleny s'étaient réfugiés à Soissons et que « les chastel, forteresse et moustier, fort et ville dudit lieu d'Ambleny avait été réduits en l'obéissance du roi¹⁴ ».

Cette désertification de la campagne soissonnaise a duré plusieurs décennies puis, à la fin du xv^e siècle, l'activité économique redémarre, et on peut songer à rénover l'église.

Selon l'historien Rousseau Desfontaines le duc de Vendômes aurait fait rebâtir l'église « et pour l'indemnité, cédé ses droits contre le Chapitre de la cathédrale à son oncle Jacques bâtard de Vendômes sieur de Bonneval... »¹⁵.

En ce début du xvi^e siècle, la famille Raquet¹⁶ semble avoir été un bienfaiteur de l'église. Ses armoiries figuraient en effet en plusieurs endroits de l'église de 1914.

Au cours des siècles suivants l'église n'est plus modifiée, seuls les aménagements intérieurs viennent encore l'embellir : autel Saint-Jean au xvii^e siècle, lambris du chœur au XVIII^e, etc.

Durant la Révolution elle est dépouillée d'une partie de son mobilier. Les armoiries gravées sous les niches des piliers extérieurs sont effacées.

Jusqu'à la fin mai 1918, l'église n'avait pas eu trop à souffrir des bombardements. En une quinzaine de jours, au mois de juin, elle est en grande partie anéantie et il faudra près de vingt ans pour la relever de ses ruines.

L'église d'Ambleny aujourd'hui.

L'église d'Ambleny (fig.1 et 2) comporte une nef accompagnée de deux bas-côtés, un double transept et une abside polygonale. Un clocher à toiture en bâtière surmonte la croisée du transept.

14. Roger Firino, « Lettre de rémission », *Société Archéologique Historique et Scientifique de Soissons*, t. 15, 1908, 3^e série, p. 95.

15. Bibl. Soissons, manuscrit de Rousseau Desfontaines, *Histoire de Soissons*, t. 1, 4^e partie, p. 37.

16. La famille Raquet est attestée au début du xvi^e siècle avec Jacques Raquet marié à Anthoinette Bernaige, parents de Jehan, chanoine du Chapitre (Société historique de Soissons manuscrit n°330). A Saint Bandry se trouvait un lieu dit « la cour Raquet ». Au xvii^e siècle l'un des représentants de cette famille est prévôt du Chapitre.

Les datations généralement retenues depuis Lefevre-Pontalis sont le début du XIII^e siècle pour la nef et les bas-côtés sauf la travée ouest, datée du XII^e siècle avec un niveau haut modifié au XVI^e siècle. Le premier transept est du XII^e siècle tandis que le second et l'abside sont datés du XVI^e siècle. Le clocher remonte au début du XIII^e siècle.

Le plan

Le plan de la fig.6 (p. 193) a été établi avec le maximum de précision afin de mettre en évidence les anomalies que les dessins précédents ne révélaient pas¹⁷. Les différentes phases de construction ou de modifications lisibles sur l'ouvrage y sont mentionnées :

- 1a - Façade occidentale 1^{ère} travée de la nef et des bas-côtés.
- 1b - Transept nord.
- 1c - Croisée du transept.
- 2 - Transept nord.
- 3a - Murs de la nef et des bas côtés (suite)
- 3b - Refonte de la façade occidentale.
- 4a - Formerets de la nef
- 4b - Voûtes de la nef et des bas-côtés. Arcs-boutants.
- 5 - Renforcement des piliers du clocher.
- 6a - Transept sud.
- 6b - Chapelle nord et Chœur.

Le plan permet aussi de faire un certain nombre de constatations :

- L'axe de l'abside est décalé de 20 cm vers le nord par rapport à celui de la nef. Les pignons des bras des deux transepts amplifient ce décalage.
- Les bras du premier transept ont des axes différents.
- L'angle nord-ouest du bas côté n'est pas droit sans qu'on puisse donner une explication à cela (C du plan).
- De part et d'autre de l'abside, à la jonction avec les bras du transept, les contreforts ont des formes inusitées (A et B du plan).

Au premier regard, l'église semble avoir été fidèlement restaurée. Toutefois, elle a aujourd'hui un aspect solide et parfait qu'elle n'avait pas avant la guerre et des modifications ont été apportées. En 1914, elle présentait un certain nombre de désordres : fissures au dessus de l'arc triomphal, dans le transept sud, de la façade occidentale, etc. Ces désordres étaient la résultante de modifications ou d'imperfections de l'édifice. Ils ont disparu avec les restaurations.

17. Rien n'a été négligé pour établir un plan précis dans ses moindres détails. Toutefois il faut bien admettre que la précision du levé a pour limite les faux aplombs des murs, les défauts d'alignements, les restaurations d'après la guerre, etc.

La restauration de l'église a aussi apporté des transformations : le clocher a été rehaussé de 75 cm¹⁸ ; le deuxième lit d'arcs-boutants est aujourd'hui, en saillie sur la toiture des bas-côtés, alors qu'il était autrefois caché. L'accès à la crypte, situé derrière l'autel, a été supprimé et remplacé par une niche qui n'a aujourd'hui plus aucune signification.

La nef et les bas côtés, des transformations mal maîtrisées

Première travée de la nef et des bas-côtés

Cette première travée ouest suscite bien des interrogations.

O. Hénin écrit dans ses notes : « *La grande nef est du XIII^e siècle d'après les architectes, mais la dernière travée du côté du grand portail date-t-elle d'avant ou d'après je n'en sais rien, mais elle n'a pas été bâtie au même moment que le reste de la nef. Ce qui le prouve c'est le niveau du dallage qui était au moins 40 cm plus haut ...* ». Cette observation est confirmée par l'abbé Letombe et peut être encore vérifiée en examinant la base des piliers et des contreforts de la première travée de la nef.

D'autres particularités sont à signaler :

- La corniche, décorée de figures géométriques et de grotesques, y est différente des autres parties de l'édifice. et atteste, par sa modénature, la seconde moitié du XII^e siècle.

- Les fenêtres basses sont en plein cintre.

- Les deux premiers piliers de la nef sont différents des autres. Celui du nord, à plan carré, décoré de profils prismatiques, date du XVI^e siècle époque à laquelle on a refait la partie haute de la nef et du pignon ouest. Celui du sud (fig.33), constitué d'un faisceau de huit colonnettes, date probablement de la fin du XII^e siècle et a été modifié au XVI^e siècle. La base et le sommet ont été refaits, probablement à la suite de la réfection complète de la superstructure de cette travée.

L'étage a en effet été remodelé à cette époque, comme en témoignent les deux fenêtres hautes de la nef et la grande verrière ouest. Au nord la maçonnerie a été en grande partie refaite. O. Hénin l'avait remarqué : « ... dans la relaisse du Nord on a été obligé de faire une fausse colonne pour cacher les raccords », et dans le comble du bas coté, le raccord de maçonnerie est encore parfaitement visible.

Ce premier pilier sud de la nef, constitué d'un faisceau de huit colonnettes, fait le pendant au faisceau adossé à la façade ouest qui supporte la première arcade de la nef.

A n'en pas douter, ce modèle de travée aurait du se reproduire sur toute la longueur de la nef dans des dispositions similaires à celles de la nef de Vailly

18. Selon M. Gaston Hénin, fils d'Onézime, l'architecte chargé de la reconstruction avait pris cette décision pour donner plus d'élégance à l'édifice.

(fig.16). Probablement par souci de simplification, mais aussi pour suivre une nouvelle mode, ces piliers complexes ont été remplacés ensuite par les fûts cylindriques. En tout cas ce changement marque une interruption du chantier. A noter que le groupe de colonnettes adossés au revers du pignon occidental (plan fig.6) ne comprenait que trois colonnettes. Une colonnette de chaque côté a été ajoutée pour supporter les arcs diagonaux des bas-côtés et de la nef (G du plan).

La façade occidentale (fig.7)

Le rapport rédigé par G. Brun indique que « *le tympan formé d'une grande dalle n'occupe pas toute la hauteur de l'arc et porte des traces de l'arc primitif très peu aigu ou même en plein cintre.* »

Il y aurait donc eu, selon lui, « modernisation » du portail en remplaçant l'arc supérieur en plein cintre par une ogive. L'examen de cette partie de l'église restée intacte permet d'admettre cette hypothèse, toutefois le réemploi d'un tympan provenant de l'édifice précédent n'est pas à exclure.

« *Dans le pignon au dessus de la porte, écrit encore O. Hénin, il y avait avant la grande fenêtre (...) une rosace pas très grande (fig.8) car les deux fenêtres existaient en même temps (...). Avant la guerre on voyait, du côté de l'intérieur de l'église, une bonne partie du cintre de cette rosace.* » La grande fenêtre, dit O. Hénin, dépassait au moins de 80 cm au dessus des voûtes. L'abbé Letombe se demande si celle-ci a été conçue si haute parce qu'on projetait de relever les voûtes ou si elle était autrefois plus haute. Il retient finalement à tort cette hypothèse car, selon lui, « *l'escalier qui conduisait dans les combles a été interrompu par la construction de la voûte*¹⁹. »

Cet escalier sud n'a pas été détruit pendant la guerre et son examen confirme qu'il se prolongeait plus haut, très certainement pour desservir le comble de la nef comme à Couvrelles et Courmelles. L'escalier nord desservait le comble du bas côté nord et la tribune qui semble exister dès le XIII^e siècle.

Le pignon occidental et la première travée de l'église sont à mettre en perspective avec l'édification du donjon tout proche. Cette tour-maîtresse, seul vestige du château construit par Drogon de Pierrefonds est très précisément datée des années 1140-1143²⁰. Ce château était entouré d'un fossé qui coupait toute possibilité d'accès au grand portail et ne permettait de le voir que depuis le sommet de l'enceinte (fig.4). Cette aberration suggère une construction de la façade occidentale sur l'emplacement de celle de l'église du XI^e siècle.

19. Il n'a pu être interrompu par la voûte car il est contenu dans l'épaisseur de la maçonnerie.

20. Denis Rolland, « Le donjon d'Ambleny », *Congrès archéologique de France, Aisne méridionale*, 1990, t. 1 p. 23-40.

Les voûtes de la nef

Les voûtes de la nef (fig.5) sont déterminée par des arc formerets en plein cintre, des arcs diagonaux voisins du plein cintre (7,80 d'ouverture pour 4 m de flèche) et des arcs doubleaux proches du tiers point²¹.

Nous l'avons vu précédemment, la grande fenêtre occidentale dépassait d'environ 80 cm au dessus de la voûte, et occupait l'emplacement d'une rosace. Selon O. Hénin cela « prouverait que la nef au début n'était pas voûtée. Ce qui le prouve encore c'est que les colonnes qui portent des chapiteaux pour soutenir la voûte ont été rapportées et entaillées dans l'épaisseur des murs ».

Le rapport Brun est muet sur ce point mais les photographies de 1918 montrent bien un début d'arrachement de ces colonnettes du mur de la nef.

De plus, d'autres indices viennent étayer cette hypothèse:

- La moulure extérieure de l'arc triomphal a été entaillée pour laisser le passage à la colonnette d'angle (fig.10).
- Le mur de la nef n'est pas garni de contreforts bien qu'il soit mince.
- Contre le pignon occidental, je l'ai dis précédemment, des colonnettes ont été ajoutées pour supporter les arcs diagonaux (fig.24).

Par ailleurs, les voûtes de la nef présentent des défauts qui dénotent des maladresses dans leur exécution qui sont sans doute à mettre en rapport avec un ajout :

- Les colonnettes des arcs formerets viennent intercepter celles des arcs diagonaux. Cela se traduit par des jonctions malhabiles (fig.10 à 12)
- Les chapiteaux des arcs formerets sont noyés dans les arcs diagonaux et les voûtains viennent masquer complètement les boudins des arcs formerets.

Tous ces défauts auraient pu être évités par la construction de formeret en ogive au lieu de plein cintre. Cela aurait écarté leurs points d'appui et laissé le passage des arcs diagonaux, mais nécessité deux colonnettes supplémentaires pour supporter les formerets.

En définitive, il semble bien que ces formerets, ont été préalablement construits sur un mur de nef existant. Puis, après une interruption de travaux, les voûtes de la nef ont été lancées. On a alors été confronté à un problème de cohabitation des arcs diagonaux avec les formerets qui, seulement écartés de 40 cm, ne permettaient pas le passage de deux arcs diagonaux et d'un doubleau. La nef de Chateaudun permet de mieux comprendre le problème (fig.14). Cette nef était couverte d'un plancher et on a envisagé de la voûter. Les travaux de modifications ont été entrepris et jamais achevés. Les piliers de la nef ont été transformés pour supporter les futures voûtes et les formerets ont été construits. La suite des

21. Toutefois, il ne faut pas oublier que les mesures effectuées sur les doubleaux et les diagonaux sont faussées par l'affaissement des arcs au cours des siècles.

travaux n'est jamais intervenue. Plus proche de nous, la nef de Sept-Saulx (Marne) est aussi restée dans l'attente de ses voûtes (fig.15). Son maître d'œuvre avait très bien vu le problème puisqu'il avait prévu les deux colonnettes supplémentaires.

Les arcs-boutants (fig. 20 à 22)

« Pour les piliers extérieurs ou contreforts, écrit encore O. Hénin, j'ai entendu dire étant jeune c'est que, lorsqu'on a fait les voûtes, on avait fait des contreforts trop faibles et qu'ils ont lâché et que l'on a fait ceux qui y sont actuellement et qui sont plutôt forts. En tout cas, on voyait très bien avant la guerre dans le soubassement du premier contrefort du côté du clocher côté Nord, que ce contrefort avait été réajusté sur un autre moins gros, environ jusqu'à un mètre vingt de hauteur et moins long que celui d'aujourd'hui. »

Le rapport Brun remarque « que les contreforts sont d'inégales grosseurs et pas vraiment dans l'axe des doubleaux de la voûte de la nef ». Cette disposition est confirmée par le contrefort central nord de la nef qui vient empiéter sur la porte nord, aujourd'hui murée, qui donnait vers le presbytère.

Les bombardements de la guerre ayant détruit une partie du bas côté sud ils ont donné un véritable écorché de la structure permettant son analyse dans des conditions exceptionnelles.

La photographie de la fig.18 montre que, dans la zone d'impact de l'arc-boutant, le parement du mur est continu, sans trace d'arrachement de maçonnerie et que l'arc a été simplement engravé dans le mur existant²². La photographie de la fig.19 révèle la présence d'un second niveau d'arcs-boutants sous la toiture. Les arcs avaient été rognés considérablement pour être dissimulés sous la toiture. Il n'en subsistait que le rouleau d'intrados malgré le rehaussement du toit qui avait conduit à réduire la hauteur des fenêtres de la nef (fig.18 et 20). Cette modification date du premier quart du XVI^e siècle. Ces travaux étaient achevés en 1526, date indiquée sur le premier contrefort de la nef avant la guerre.

Lorsque ces travaux ont été entrepris, l'église était dans une situation critique. Les murs des bas-côtés étaient déversés de près de 20 cm sur leur hauteur. Les piliers de la nef accusaient des défauts comparables. Le déversement des murs de la nef et des bas-côtés avait entraîné l'effondrement partiel des voûtes. Pourtant, indépendamment des restaurations d'après guerre, elles ne présentent pas de désordres. G. Brun émet l'hypothèse qu'elles ont été refaite, sans apporter d'argument. C'est une certitude pour les bas côtés. Trois travées, deux au nord et une au sud révèlent la présence de l'ancienne gravure des voûtes, soigneusement rebouchée lorsqu'on les a reconstruites (fig.13 et 19).

22. Le premier arc boutant nord a aussi été soufflé par les explosions. De ce côté, le mur de la nef avait été refait au XVI^e siècle, en même temps qu'on construisait les arcs-boutants. La liaison était parfaite, la rupture s'est produite 30 cm environ en avant du parement de la nef.

L'analyse des déformations subies par la nef permet de comprendre comment et pourquoi de tels désordres sont apparus. Le dessin de la fig.22 met en évidence les mouvements de la nef au niveau de la seconde travée. On remarque que l'arc-boutant inférieur était assez bien placé pour reprendre la poussée des voûtes de la nef. Il a pourtant été sans effet, parce que le contrefort qui l'épaulait avait une longueur insuffisante et que l'arc-boutant n'était pas assez incliné, ce qui aurait eu pour effet de mieux « asseoir » le contrefort. Il y a donc eu rotation autour de la zone « A ». La poussée de la voûte de la nef a provoqué le déversement du mur du bas côté. En même temps, l'arc doubleau et la voûte du bas côté se sont opposés à ce mouvement. Par effet de levier, la poussée des voûtes de la nef a provoqué le déversement inverse des piliers de la nef.

En définitive il se confirme que les arcs-boutants supérieurs et des contreforts massifs sont venus remplacer au XVI^e siècle les arcs-boutants inférieurs qui, mal conçus, bloqués sur des piliers trop maigres, ont été inopérants. Tout cela confirme, comme le suggérait O. Hénin, que la nef n'était pas voûtée initialement. L'exécution de ces couverments, dans l'improvisation, sur un ouvrage non conçu pour cela, a conduit à des désordres très importants. Ils ont nécessité la campagne de stabilisation de l'église, au début du XVI^e siècle, qui a profondément modifié sa physionomie.

L'énigme de la fenêtre haute de la nef

Aucun des auteurs cités précédemment n'a mentionné cette petite ouverture murée, voûtée en plein cintre, située au dessus de l'arc triomphal (fig.5). Le clocher ayant entièrement été refait après la guerre l'autre parement ne peut être analysé. Néanmoins la présence du glacis inférieur suggère une ancienne fenêtre, en totale contradiction avec la présence du clocher. L'hypothèse la plus plausible, pour expliquer la présence de cette fenêtre, peut être la présence d'une tour lanterne sur la croisée. A moins qu'il ne s'agisse des restes de l'église précédente.

Transformation et embellissement de l'ensemble oriental

Pourtant favorisé par le Chapitre cathédral, qui traditionnellement finançait cette partie de l'église, le transept et le chœur ont été construits en plusieurs phases avant une transformation radicale au début du XVI^e siècle.

Le transept nord

Les auteurs précédents ont souligné la différence d'aspect extérieur entre les deux bras de l'ancien transept, celui du nord étant traité plus simplement que celui du sud. Cette différence de traitement pouvait se justifier éventuellement par la situation de l'église dans le village. La façade nord (fig.2) était la moins visible mais elle reproduit fidèlement celle des transepts nord et sud de Vailly qui

n'étaient bien en vue. De plus la différence de traitement intérieur n'est pas justifiable. Le transept nord est moins décoré, les chapiteaux sont plus simples (fig.25) qu'au sud et la sculpture des feuillages est plus fruste que ceux de la croisée du transept (fig.26), dont ils reprennent pourtant le dessin²³. Il faut en conclure que le bras nord a été construit, peut-être avant la croisée du transept, et en tout cas avant le bras sud.

Une chapelle au nord et un chevet plat(fig. 34-35)

Onézime Hénin observe à propos de cette partie de l'église : « *il y a eu, à ce que je crois, une chapelle qui s'appelait la chapelle Saint-Jean, elle devait être bâtie à gauche du sanctuaire à la place de l'autel Saint-Martin. Il restait encore des vestiges de construction dans un des piliers de soutien des voûtes du sanctuaire, à gauche on y voyait des pierres en cintre et une base de colonne, et sur le dessus une gargouille en forme de chien qui crachait l'eau presque dans une fenêtre côté gauche... » .*

L'abbé Letombe complète ces remarques²⁴ en observant que le fond de la chapelle Saint-Jean « *s'avancait primitivement au dehors, en forme d'abside polygonale, et l'abside actuelle ne devait pas exister. On retrouve en effet au dehors une base de colonnette qui paraît être du XII^e siècle, au pied d'un contrefort ; Et au dessus de ce contrefort, se trouve une ancienne gargouille qui rejette les eaux contre le mur de l'abside, disposition évidemment anormale » .*

Le rapport Brun indique que « *le bras Nord du deuxième transept est d'une forme différente (...) et ne semble répondre à aucun axe de construction, il a été transformé et devait exister*

avec la première abside. Une partie y a été annexée qui renfermait le jambage d'une baie mise au jour par l'effet des bombes (fig.27 à 29).

L'abbé Letombe complète ces observations en notant quelques détails intéressants les aménagements du XVI^e siècle : « *la chapelle Saint-Jean n'a pas été construite en même temps que celle de la Sainte Vierge et que l'abside, ou elle l'a été par un autre architecte. On y remarque plus d'économie, plus de fantaisie, moins de régularité. Les meneaux de la grande fenêtre sont contournés gauchemen*t. » et il ajoute que la clef de voûte était ornée d'un blason de la famille Raquet dont il avait aussi reconnu les armoiries sur une fraction du vitrail de la grande baie du sanctuaire.

Enfin, Lefèvre-Pontalis apporte une autre précision importante à propos du chœur, malheureusement sans donner plus d'explication : « ...sa travée droite s'élève sur les fondations du chevet carré primitif. »

23. Il ne s'agit donc pas du même sculpteur, peut-être à la suite d'une interruption de travaux.

24. Bulletin d'Ambleny n°21, 15 février 1900, p. 324.

Le transept sud, un style roman refait au XVI^e siècle (fig.3)

Le rapport Brun signale le contrefort sud de l'abside, à la jonction avec le transept, qui est la transformation « *d'un ancien contrefort de la primitive abside. Il portait encore une gargouille d'avant le XV^e siècle.* »

Nouvelle observation intéressante d'O. Hénin : « *Le transept, date du XII^e siècle, pour ce qui était du clocher (sic, en fait croisée du transept) et de la partie attenante côté nord, quant à celle du midi je ne dis pas qu'elle n'était pas du style XII^e siècle, mais elle n'en était pas. Elle avait assurément été rebâtie après, pour quel motif ? je ne le sais pas. J'avais toujours remarqué que les moulures qui entouraient le rond (oculus sud) au dessus des deux fenêtres étaient aussi belles que si elles venaient d'être faites, elles n'étaient pas abîmées par le temps (...). Quand la guerre eut démolie cette travée j'ai trouvé beaucoup de morceaux de pierres moulurées et sculptées que j'ai montré à M. Brunet architecte de l'église qui m'a dit que ces débris étaient du XII^e siècle, ces débris se trouvaient dans l'intérieur des murs.* » .

Ici encore l'observation d'O. Hénin peut être vérifiée aujourd'hui. L'angle sud-est du transept n'a pas été détruit par la guerre le chapiteau de la colonne d'angle a donc été conservé sans restauration. Comparé aux autres chapiteaux du XII^e siècle, bien que patiné, il ne porte pas de trace de l'érosion du temps et présente un aspect récent (fig.32).

La création du second transept a nécessité la démolition du mur oriental des deux bras de l'ancien transept. Au nord, l'arc qui l'a remplacé est du XVI^e siècle. Au contraire, au sud, l'arc constitué de trois tores repose sur des chapiteaux à feuillage, dans le plus pur style du XII^e siècle, comme si un second transept avait existé dès le XII^e siècle. Mais cet arc présente des anomalies :

- le chapiteau nord est légèrement moins haut que le groupe de chapiteaux attenant (environ 5 cm)
- l'arc est décalé sur le chapiteau Nord et bien centré sur le chapiteau sud qui, je viens de le dire, paraît récent.
- Le décalage des joints dans les claveaux de cet arc laisse croire qu'il est constitué par l'ancien formeret auquel on a adossé un nouvel arc à trois tores.

On peut donc en déduire que l'arc de style XII^e siècle séparant les deux transepts sud est une création du XVI^e siècle.

Une anomalie dans les nervures des arcs diagonaux de ce bras du transept a fait dire à Lefèvre-Pontalis que les voûtes avaient été refaites. Il s'agit d'un brusque changement de la section des tores des arcs diagonaux (fig.30). C'est sans doute ce défaut qui avait fait dire à Lefèvre-Pontalis que les voûtes avaient été refaites au XII^e siècle. En fait, il faut voir là deux phases de travaux distinctes (mais sans doute rapprochées) entre la croisée du transept et le bras sud. La croisée a été établie préalablement et les amorces de nervures laissées en attente. Puis, le bras sud a été édifié sur un projet différent, au décor plus élaboré, avec des nervures plus fines qu'il fallut raccorder sur les amorces existantes.

En définitive, l'ensemble des renseignements apportés par les différents observateurs sur l'ensemble oriental de l'église est concordant et me permet de proposer une restitution du transept et de l'abside avec une forte probabilité (fig. 34-35).

On retiendra de ces transformations plusieurs étapes successives. En premier lieu, les deux bras du transept, la croisée et l'abside ont été construits en trois phases distinctes au cours de la seconde moitié du XII^e siècle. En second lieu, une chapelle, au nord, a été ajoutée au XIV^e siècle probablement. Enfin le XVI^e siècle a apporté une remise en cause complète, avec un agrandissement de ces lieux de culte et une reconstruction du pignon sud du transept.

Un clocher reconstruit

O. Hénin écrit : « *J'ai entendu dire étant jeune que la moitié du clocher s'était effondrée sur le sanctuaire et avait tout anéanti. Ce qu'il y a de certain c'est que dans le clocher avant la guerre on voyait très bien le raccord du pignon est et que le pignon ouest était bien plus vieux. Quoique les colonnettes du clocher et les chapiteaux étaient tout le tour pareille, la rampe du pignon était droite tandis que celle côté ouest était cintrée.*

L'abbé Letombe fait la même observation, il précise que les côtés nord et est ont été reconstruits et compare avec force détails les faces est et ouest du clocher.

Les photographies des fig.36 et 37 sont très éloquentes et confirment la thèse de reconstruction partielle du clocher, probablement au XIV^e siècle, non pas à l'identique mais dans un style comparable. Cette reconstruction est à mettre en relation avec les renforcements des piles est du XII^e siècle du clocher qui ont été enveloppés dans une maçonnerie du XIV^e siècle.

Une église mal construite ?

Les fondations

Le rapport Brun fait quelques observations sur les fondations, sans les localiser : « *Elles furent faites sans grand soin, avec cependant un assez large empattement. Les matériaux employés sont posés dans les rigoles à base de mortier plutôt mauvais* ».

O. Hénin, quant à lui, avait remarqué la faiblesse des fondations du clocher, à l'origine de son effondrement partiel au XIV^e siècle : « ... j'ai dit à M. Saleze architecte reconstruteur, que j'avais entendu dire étant jeune que les fondations du clocher n'étaient pas bonnes. Il me répondit « eh bien on ira voir ! ». C'est ce que l'on fit en effet. On creusa à trois mètres de profondeur, là on trouva que les fondations d'un pilier étaient posées sur des tombes en pierres qui avaient cédé. »

Les maçonneries

Le rapport Brun est aussi très critique à l'égard de la qualité des maçonneries : « *Cet appareil était peu soigné dans certaines parties. (...) Le remplissage intérieur : moellons, débris et matériaux reliés par un mortier maigre de mauvaise qualité. (...) Des parties furent refaites, d'autres annexées sans que les liaisons furent parfaitement établies. (...) On découvre dans un contrefort de nouvelles maçonneries sans qu'on ait eu le soin de faire la moindre liaison et cela sur une assez grande hauteur (...). Dans d'autres parties on voit enfin que la maçonnerie de remplissage était faite avec n'importe quel matériau n'ayant subi aucune taille quelconque et cependant la construction donnait l'impression d'une construction soignée. La décoration qui la recouvrait : bandeaux, moulures, niches accentuait cette impression* ». Mais il observe aussi que d'autres parties bien qu'endommagées sont encore très solides et défient l'équilibre.

Comment une église qui avait d'aussi mauvaises maçonneries a-telle pu traverser les siècles ?

On a trop souvent tendance à voir dans les églises ou autres édifices du Moyen Âge des constructions atteignant la perfection car on oublie que les ouvrages « imparfaits » se sont écroulés. Les défauts constatés à Ambleny sont donc à relativiser d'autant plus qu'ils existent dans d'innombrables bâtiments anciens. De plus les maçonneries de pierres sèches partout dans le monde et à toutes les époques, sont là pour montrer que la simple imbrication des matériaux peut constituer une structure résistante.

Le véritable problème des édifices médiévaux a toujours été celui de leurs fondations car on était alors dans une ignorance totale de la géologie. Le tassement de l'appui d'une voûte entraîne des flexions internes qu'elle ne peut absorber, puis sa rupture. Ce sont ces problèmes de tassements de fondations qui sont à l'origine de l'effondrement du clocher au XIV^e siècle et du déversement des piliers des arcs-boutants.

Une chronologie complexe

Nous l'avons vu précédemment, une église existait à Ambleny dès 1040, mentionnée une nouvelle fois en 1089. Il y a tout lieu de penser qu'elle se trouvait déjà à cet emplacement. Le dépôt lapidaire, constitué au moment du déblaiement de l'église, contenait en effet un chapiteau du XI^e siècle (fig.38). L'ancienne façade implantée en bordure du fossé de la tour et peut-être la fenêtre au dessus

25. C'est d'ailleurs aussi ce qui s'est aussi passé durant la reconstruction de l'église entre 1919 et 1936. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux de réfection, l'autel était déplacé.

de l'arc triomphal pourrait bien appartenir aussi à ce premier édifice. La construction de la nouvelle église est donc intervenue autour de l'ancienne qui n'a jamais cessé d'être livré au culte²⁵. Cela a introduit des contraintes d'exécution des travaux difficiles à mesurer aujourd'hui.

L'église projetée au XII^e siècle en remplacement de l'ancien édifice est composée d'une nef, de deux bas côtés, d'un transept et d'un chevet plat. La nef et les bas-côtés ne sont pas voûtés. Ils sont séparés par des arcades portées par des piliers en croix garnis de colonnettes. Les deux bras du transept, le chœur sont voûtés. Le clocher, s'il est prévu, est probablement, plus modeste que celui qui a été finalement construit. Ce programme va être rapidement remis en cause et conduire à une dizaine de phases de travaux qui s'étalent sur 70 ans environ, des environs de 1160-70 aux environs de 1230 (plan fig.6):

Vers 1160 : Pignon occidental et première travée (n°1 du plan)

Transept nord (n°1).

Croisée du transept et chevet (n°1).

Transept sud (n°2)

Refonte de la façade et du grand portail (n°3).

Nef et bas côté entre la 1^{re} travée et la croisée du transept, non voûtés (n°3).

Formerets de la nef (n°4)

Voûtes de la nef et des bas-côté (n°4)

Vers 1230 : Clocher

Ce délai ne correspondait évidemment pas à la durée nécessaire à la réalisation des travaux. Guidés par un souci constant d'embellissement de leur église, stimulés par l'émulation architecturale qui s'est produite à cette époque dans les villages du Soissonnais, le Chapitre cathédral et les villageois ont sans cesse projeté de nouveaux travaux. Sans doute les grands chantiers les ont-ils inspirés. Les chanoines ne pouvaient être qu'influencés par leur cathédrale et les paroisiens voyaient dans l'église du village leur propre cathédrale.

Au milieu du XIII^e siècle le mouvement d'embellissement et de transformation qu'a connu le Soissonnais se stabilise. L'église ne sera plus modifiée mis à part la construction d'une importante chapelle contre le transept nord, à une date inconnue, peut-être le XIV^e siècle comme le suggère un chapiteau qui subsiste dans cette partie.

Les travaux du XVI^e siècle, un parti architectural ambitieux

Lorsque la rénovation de l'église est entreprise à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle l'édifice est dans un état pitoyable. Les murs des bas côtés sont déversés, les voûtes partiellement écroulées. La façade occidentale est très endommagée, probablement par les projectiles divers tirés depuis la tour lors des

sièges. Le clocher, pourtant renforcé au siècle précédent, demande des réparations urgentes (fig.39).

C'est l'état de délabrement dans lequel se trouvait l'édifice qui a suggéré au Chapitre de Soissons et aux paroissiens une campagne de travaux de grande ampleur. En fait, il ne s'agissait pas simplement de réparations lourdes mais bien d'une recomposition, d'une véritable création architecturale mettant en scène les vestiges de la vieille église.

La partie orientale de l'église a bénéficié d'un soin particulier. Un travail d'ampleur a été entrepris, probablement parce que financée par le Chapitre.

Le chevet plat a été défoncé et remplacé par une abside polygonale. Un second bras de transept a été créé au sud tandis qu'au nord l'ancienne chapelle Saint Jean était reconstruite dans une fausse symétrie. En effet, la façade inférieure de la chapelle a été bâtie en symétrie avec le bras sud. Mais la toiture et la pointe pignon marquent sa différence. Au nord, une tourelle d'escalier permettant d'accéder commodément au clocher a été édifiée, à la jonction du transept nord et de la chapelle.

Le pignon du transept sud a alors été reconstruit, probablement à l'identique. A cette occasion l'arc, rendu nécessaire par la démolition du mur est du transept a été sculpté dans le style du XII^e siècle.

Dans cette extension de l'édifice, l'architecte a pris soin de ne pas aligner les façades nouvelles sur les anciennes. Le pignon du deuxième transept sud a été construit en retrait, le jeu de la lumière permettant de marquer la rupture entre les deux styles.

La façade occidentale a aussi subi une transformation profonde : la rose a été remplacée par une grande verrière dont le dessin des remplages rappelle sans doute la rose disparue et en tout cas les baies du pignon du transept sud. Mais on a conservé la partie inférieure, et la pointe du pignon alliant ainsi le premier et le dernier âge gothique.

Cette recomposition architecturale a donc été entreprise avec le souci de sauvegarder les plus anciennes parties de l'édifice.

A l'intérieur, grâce aux grandes verrières installées à l'est et à l'ouest, l'église a considérablement gagné en clarté. Dans le sanctuaire, un large escalier a été aménagé pour donner accès à un caveau souterrain.

Il ne restait plus qu'à stabiliser la nef. Pour cela de puissants arcs-boutants, reprenant le dessin de ceux de la cathédrale de Soissons, ont été construits. Les nouveaux piliers ont enveloppé les anciens. Les vieux arcs-boutants ont été maintenus, mais amincis, et masqués par la toiture des bas cotés que l'on a relevée à cet effet.

Cette rénovation de l'église était terminée en 1526 si l'on en croit la date inscrite en haut du premier contrefort sud de la nef ; en tout cas avant 1559, date

gravée sur une petite plaque tombale incrustée dans le nouveau pilier près, de la porte du clocher.

Conclusion

Paradoxalement, les destructions de la guerre de 1914-1918, ont permis d'enrichir notre connaissance sur l'évolution d'une église au cours des siècles. Les brèches pratiquées dans les murs par les obus, les effondrements divers analysés par Onézime Hénin et Gabriel Brun ont mis en évidence les défauts, les erreurs, les anomalies, les repentirs qui permettent d'appréhender l'évolution de l'édifice. Le résultat est une étonnante complexité des transformations opérées sur le monument en moins de soixante dix ans. Elles suggèrent un plan originel pensé, mais remis en cause dès le début des travaux, puis à de nombreuses reprises. L'église projetée présentait des similitudes troublantes avec celle de Vailly à la même époque : transept, croisée du transept, nef, profils des nervures, et même décor des corniches. Mais à la différence de Vailly les remises en cause, conceptuelles ou techniques, sont intervenues sans extension l'église, avec la même assiette. L'église de la fin du XIII^e siècle résultait donc d'une multiplicité de maîtrises d'œuvres.

Au contraire la reconstruction de l'édifice au début du XVI^e siècle est le résultat d'une pensée unique qui a recomposé avec brio un édifice délabré. Agrandissement, lumière, mariage des styles ont été les idées directrices de cette création harmonieuse qui est peut-être signée puisqu'au dessus de la date de 1526, sur le premier pilier sud de la nef, était gravé les initiales A.L.

Il a fallu un maître d'œuvre de talent pour donner à l'église plus d'importance et plus de faste qu'elle n'en avait jamais eu. C'est sans doute cela, la véritable exemplarité de l'église d'Ambleny.

Denis ROLLAND



Fig. 3. L'église en 1914. Coll. Société historique et archéologique de Soissons.

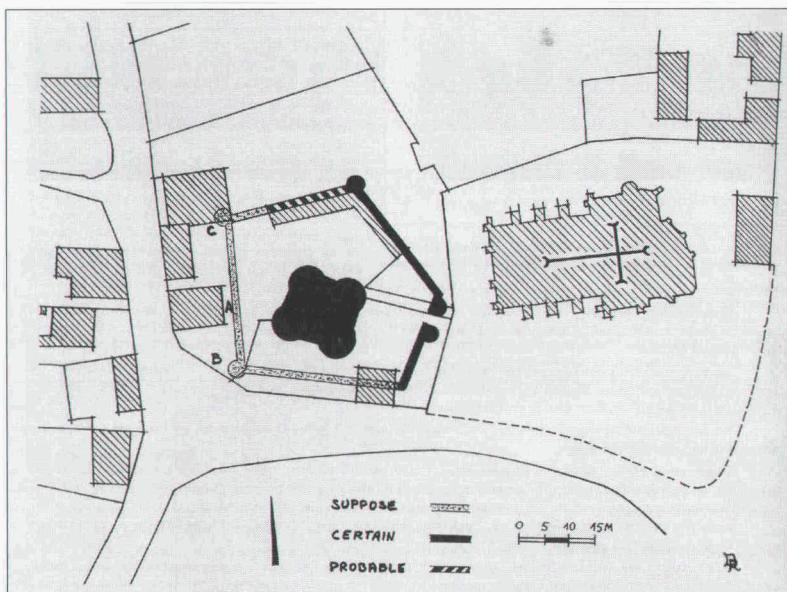


Fig. 4. L'église et la tour avec le tracé de son enceinte sur fond de cadastre. Croquis Denis Rolland, 2002.

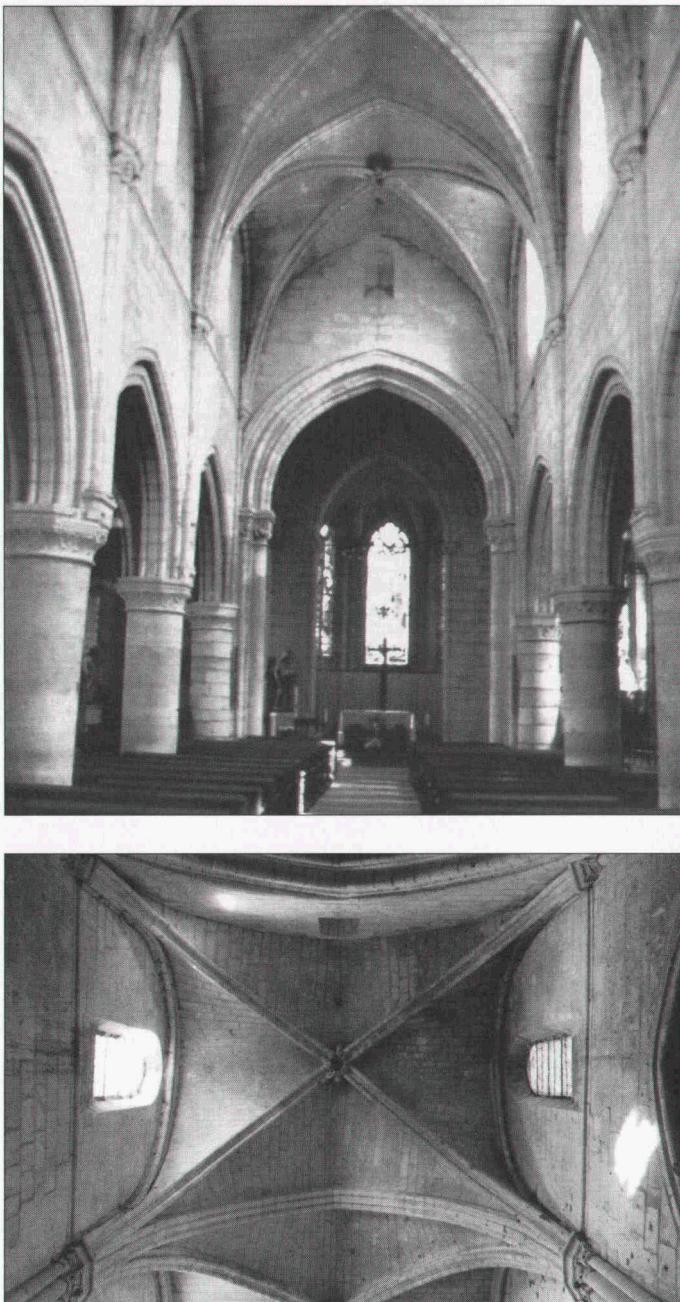


Fig. 5. Les voûtes de la nef. Cl. Denis Rolland, 2002.

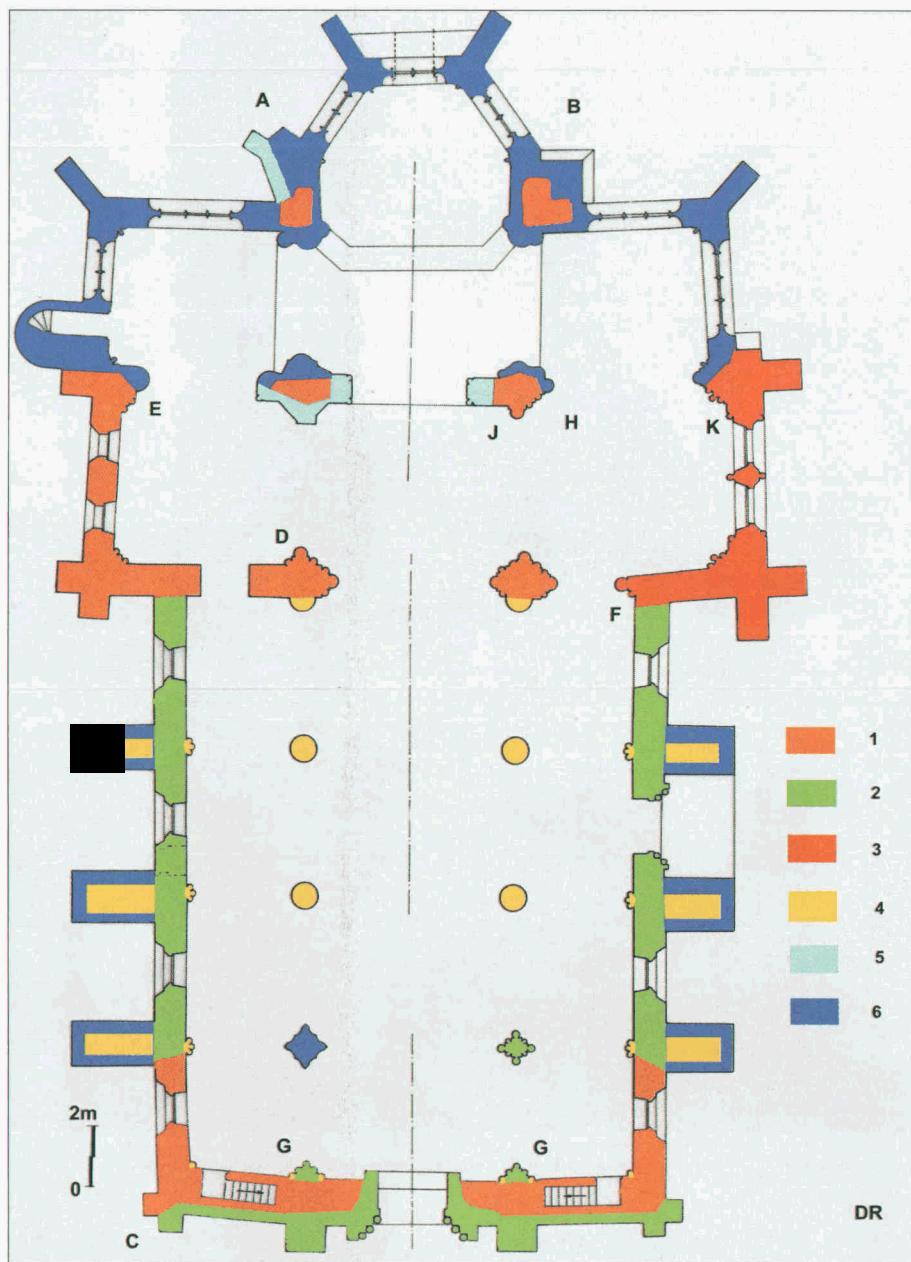


Fig. 6. Plan de l'église. Dessin Denis Rolland, 2002.



Fig. 7. La façade occidentale en 1914. Coll. Société historique et archéologique de Soissons.

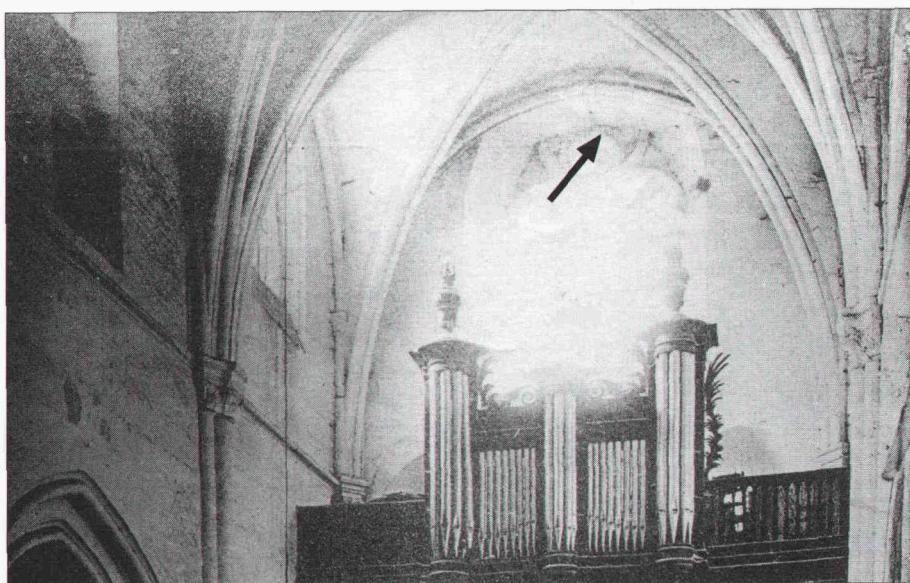


Fig. 8. La fenêtre de la tribune ne 1914. Le cintre qui limitait la rosace du pignon est bien visible.
Il coupe en deux la partie haute de la verrière. Coll. Société historique et archéologique de Soissons.

L'Eglise

quelle date de naissance peut-on donner à l'église d'Ambleny, je crois que personne ne le sait, car avant le beau édifice que nous avions en 1914 certainement il a dû y en avoir plusieurs qui se sont succédé mais plus petits. Il y a eu une que je crois une chapelle qui s'appelait l'église St Jean. Elle devait être bâtie à gauche du chœur ou à la place de l'autel St Martin, il devait y rester encore des vestiges de construction sous un galbe de soutien des voûtes du sanctuaire à gauche, on voyait des pierres, en centre et une base de colonne, et sur le dessus une gorgouille, formé de pierre qui crachait l'eau provenant d'une fenêtre côté gauche, il est à supposer que St Martin guerra à Ambleny quand il évangélisa la gaule et de là doit être le début de l'église d'Ambleny, quand à l'église actuelle, le transept, date du

douzième siècle, pour ce qui était le clocher et de la partie orientante vers le nord, tant que celle du Midi une dit que qu'elle n'était pas du style du douzième siècle, mais elle n'en était pas, elle avait assurément été rebâtie après pour quelle motif je ne le sais pas. J'avais toujours remarqué que les moulures qui entouraient le rond qui se trouvait au-dessus des deux fenêtres, ces moulures étaient aussi belles que si elles venaient d'être faites il n'aurait pas abîmées par le temps, cela m'intriguait beaucoup comme ayant été bâti au douzième siècle, quand la guerre eut démolie cette branche, j'ai retrouvé beaucoup de morceaux de pierres moulurées et sculptées que j'ai montré à Monsieur Brunet architecte de l'église qui me dit que ces débris étaient du douzième siècle, ces débris se trouvaient dans l'intérieur des murs

Fig. 9. Première page des notes d'Onésime Hénin sur l'église. Coll. Société historique et archéologique de Soissons.

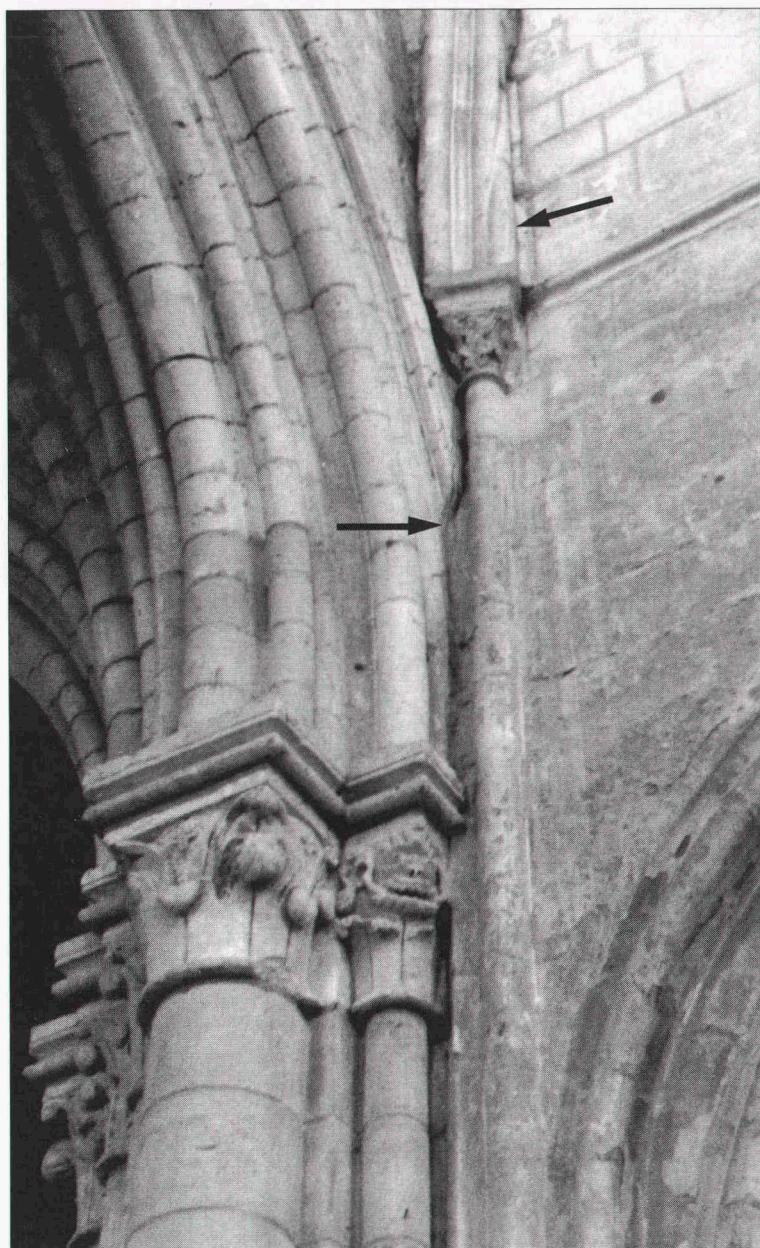


Fig. 10. La moulure externe de l'arc triomphal a été entaillée pour laisser le passage à la colonnette supportant les voûtes. L'arc diagonal vient intercepter la colonnette de l'arc et conduit à une jonction maladroite.
Cl. Denis Rolland, 2002.

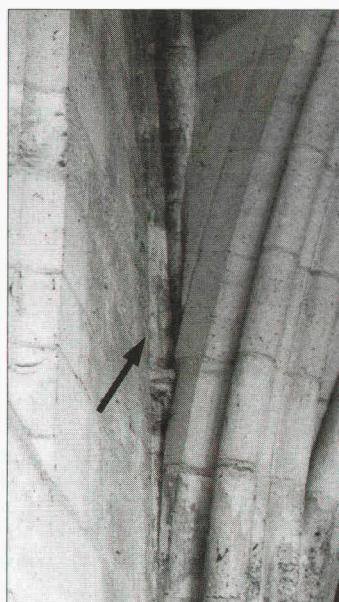


Fig. 11 et fig. 12.
Jonction des formerets et des arcs.
Cl. Denis Rolland, 2002.

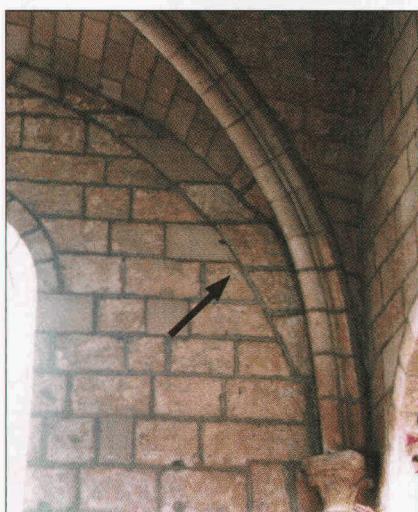


Fig. 13. Remplissage de l'engravure des voûtes anciennes. Cl. Denis Rolland, 2002.

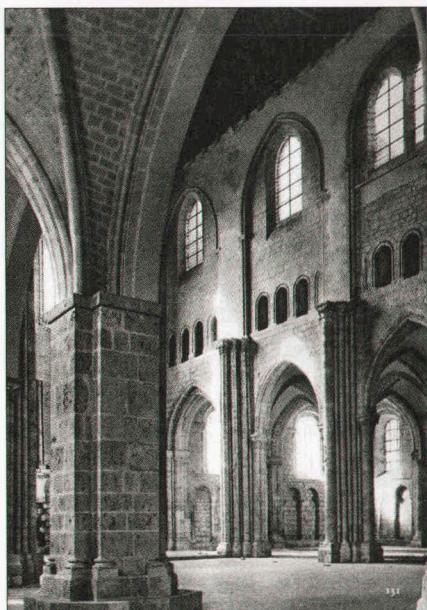


Fig. 14. La nef de Chateaudun.
Elle est restée en attente des voûtes
après création des nouveaux piliers et
construction des formerets qui, ont été
suffisamment écartés pour permettre
le passage du doubleau et des diagonaux.
Cl. Denis Rolland.

Fig. 15. La nef de Sept-Saulx.
L'écartement entre les formerets
a nécessité deux colonnettes supplémentaires
qui ne descendent pas sur les piliers.
Cette disposition, si elle avait été employée
à Ambley, aurait évité de noyer les formerets
et leurs chapiteaux dans les voûtain.
Cl. Denis Rolland.

Fig. 16. La nef de Vailly-sur-Aisne.
A l'origine la nef d'Ambley avait été conçue
dans ces dispositions.
Cl. Denis Rolland.





Fig. 17. L'église en 1918. Coll. Société historique et archéologique de Soissons.



Fig. 18. La zone d'appui d'un des arcs-boutants après destruction. L'arc a été simplement gravé, en délit, dans le mur de la nef dont on voit la continuité des lits (A). A noter la trace de l'ancien niveau de toiture juste sous les baies (B) et les deux assises de remplissage sur l'appui de la fenêtre de gauche (C). Coll. Société historique et archéologique de Soissons.

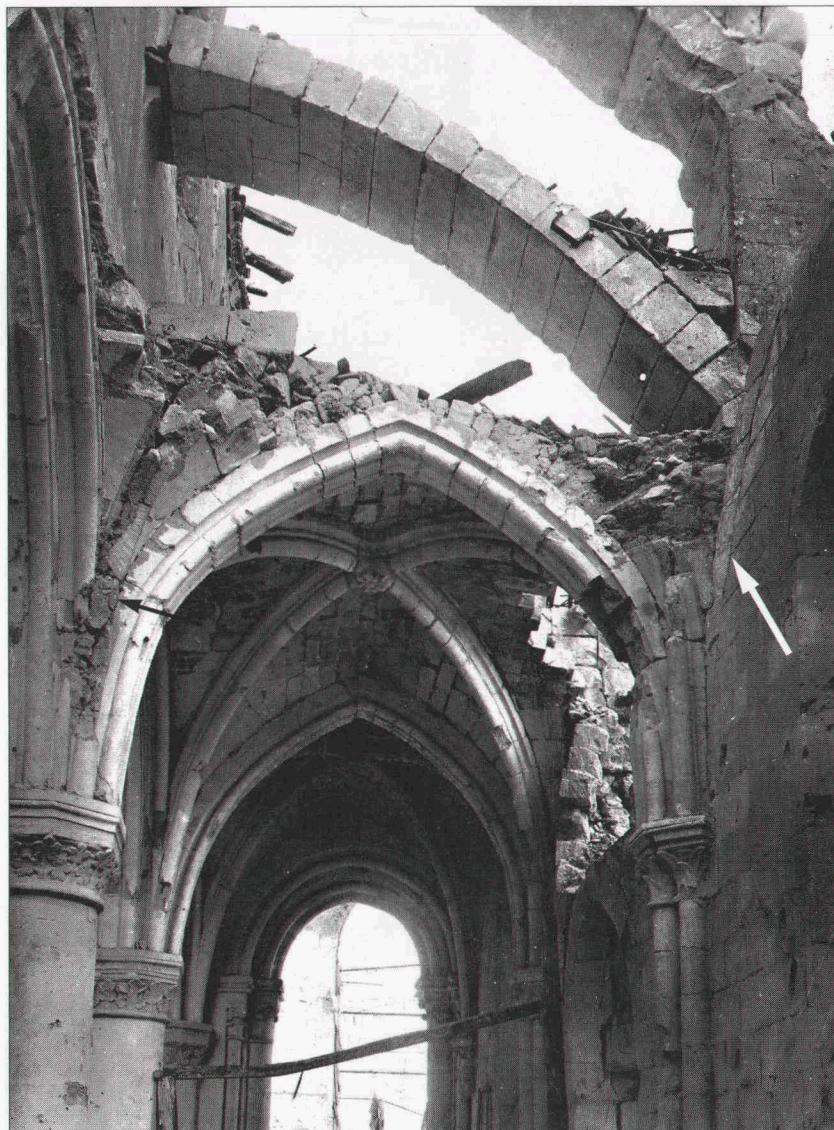


Fig. 19. La destruction du bas-côté par un obus a mis au jour le deuxième lit d'arcs-boutants qui, avant 1914, était masqué par la toiture et que l'on a rendu apparent lors de la restauration. L'arc avait été aminci au point qu'il ne subsistait que l'intrados. Il n'avait donc plus d'utilité.
En haut à droite, sur le mur du bas-côté, on aperçoit le rebouchage d'une saignée ancienne correspondant à l'encastrement des voûtes, probablement refaites au xv^e siècle.
A gauche, au premier plan, on voit que l'arc diagonal du bas côté entaillait l'arc de la nef, donc a été ajouté.
Coll. Société historique et archéologique de Soissons.

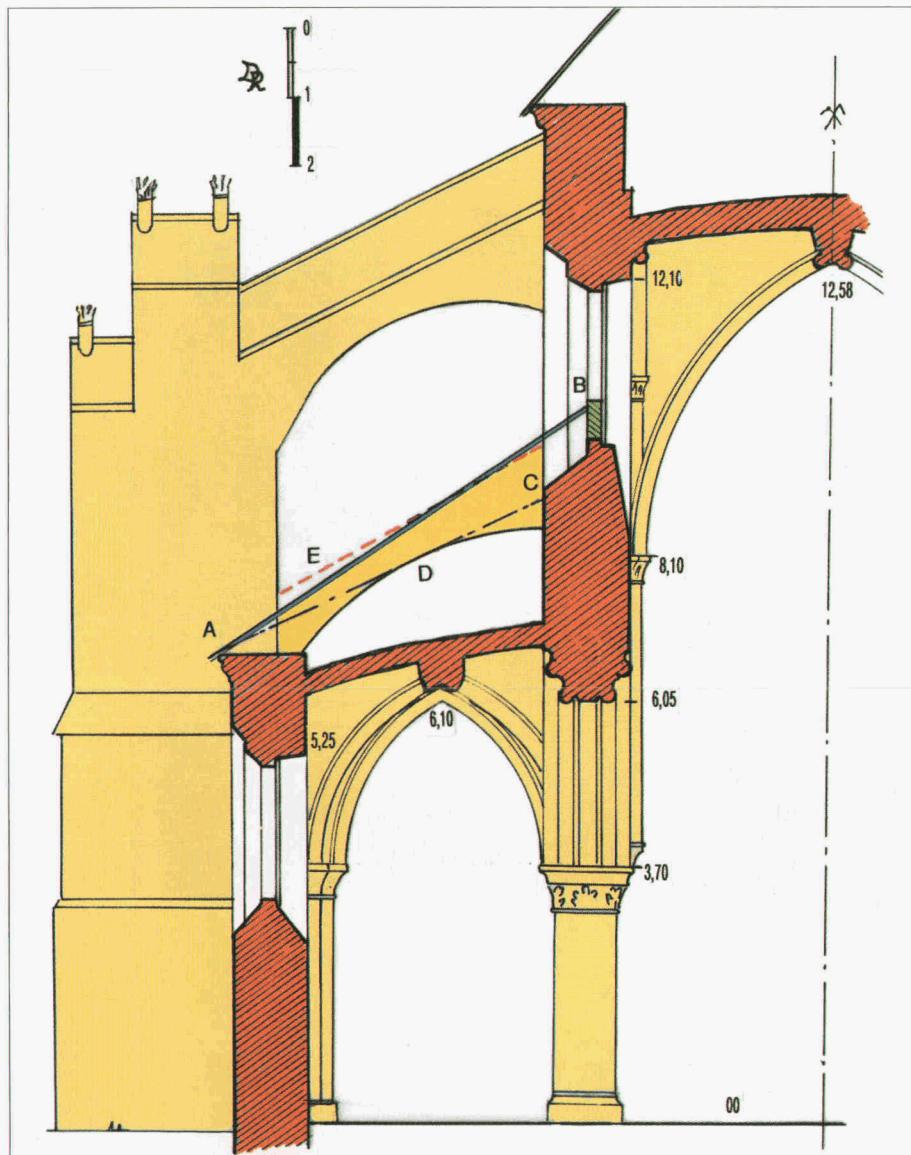


Fig. 20. Coupe des arcs-boutants. Les premiers arcs-boutants étaient limités par la ligne discontinue E et l'arc D. La toiture était suivant la ligne AC. Au début du XVI^e siècle, les arcs-boutants supérieurs ont été construits, les anciens arcs ont été rognés pour être dissimulés par la toiture qui a été relevée jusqu'à la pente AB, ce qui a nécessité de réduire la hauteur des fenêtres en B. Croquis Denis Rolland.

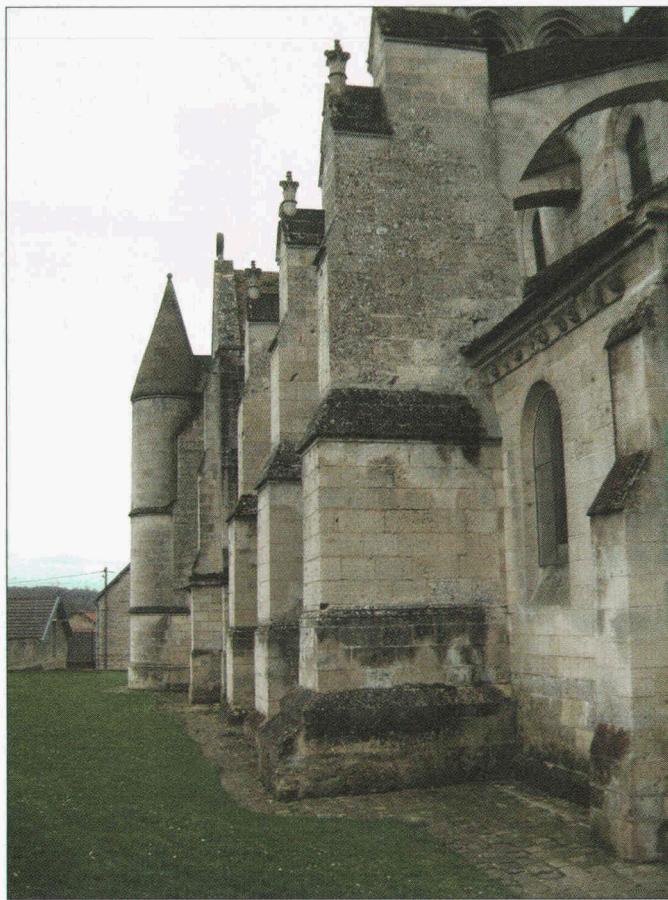
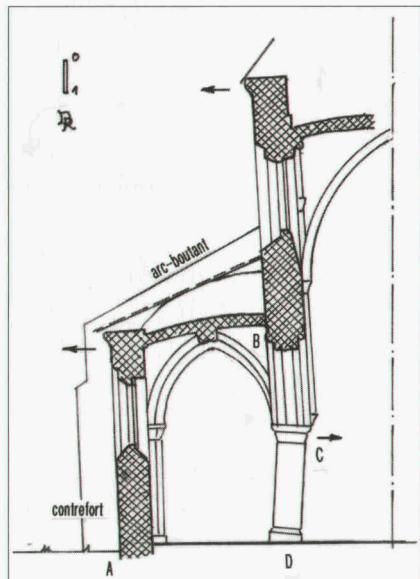


Fig. 21. Les contreforts de la nef, côté nord.

Le déversement du mur du bas-côté est bien visible. Cl. Denis Rolland, 2002.

Fig. 22. Coupe de principe figurant, de façon amplifiée, les déformations de la nef et des bas-côtés.
Croquis Denis Rolland.



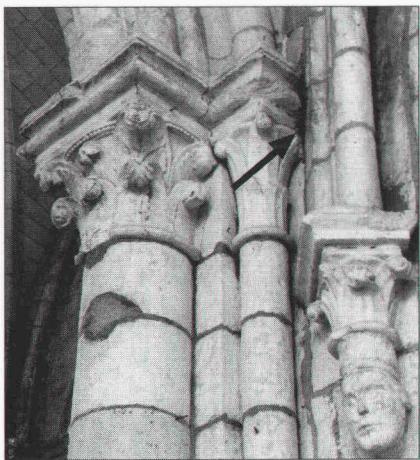


Fig. 23. Le chapiteau central a été entaillé sur la droite pour laisser le passage de l'arc diagonal (F du plan).
Cl. Denis Rolland, 2002.



Fig. 24. Le chapiteau central a été entaillé pour loger le chapiteau de droite (G du plan).
Cl. Denis Rolland, 2002.

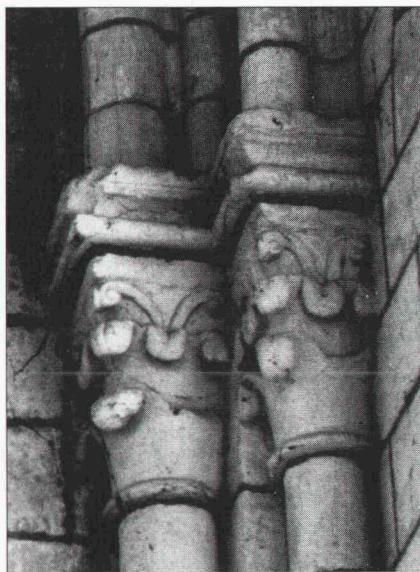


Fig. 25. Chapiteau du transept nord d'un dessin plus simple que ceux de la croisée (E du plan).
Cl. Denis Rolland, 2002.

Fig. 26. Chapiteau de la croisée du transept (D du plan).
Cl. Denis Rolland, 2002.

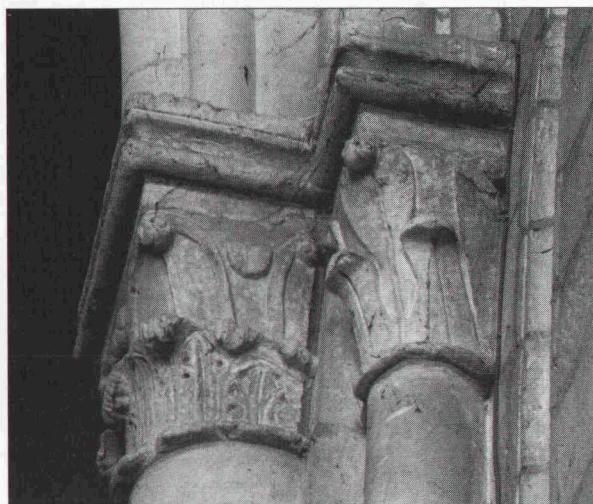




Fig. 27. Vue de l'est en 1919. Coll. Société historique et archéologique de Soissons.

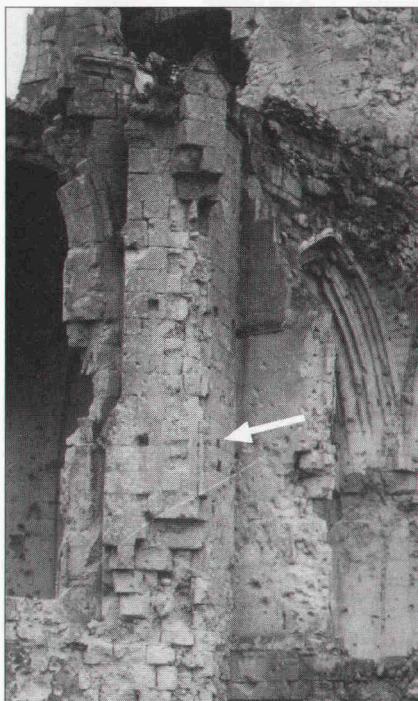


Fig. 28. Détail de la vue précédente avec le jambage de fenêtre qui était incorporé dans un contrefort.
Coll. Société historique et archéologique de Soissons.

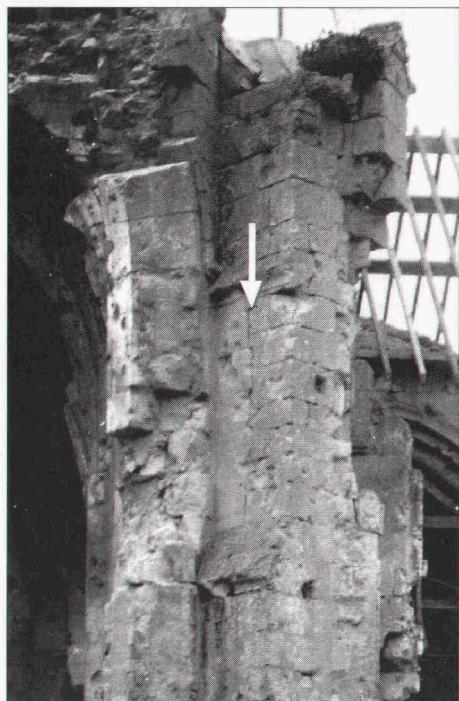


Fig. 29. Vue de profil de ce contrefort montrant le collage de maçonnerie sur un ancien contrefort.
Coll. Société historique et archéologique de Soissons.

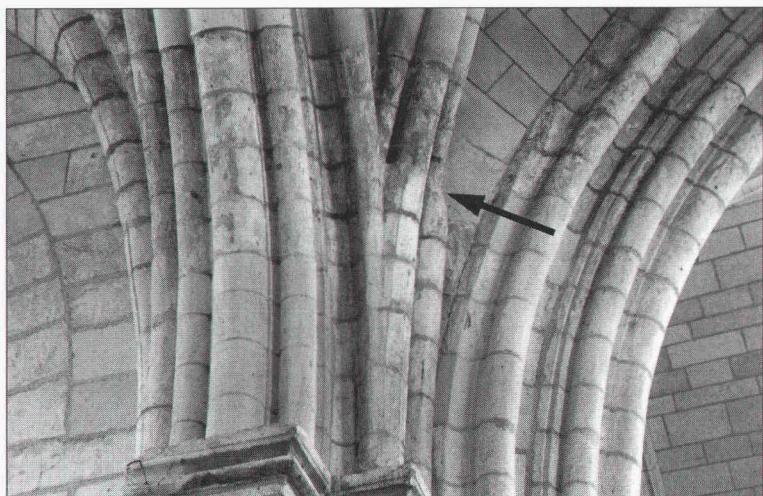


Fig. 30. Changement brusque du profil des nervures (H du plan).
Cl. Denis Rolland, 2002.

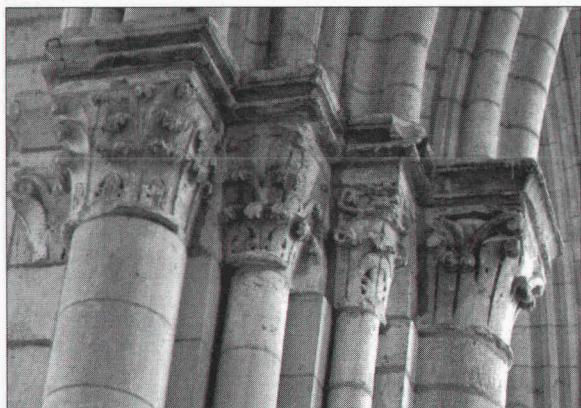
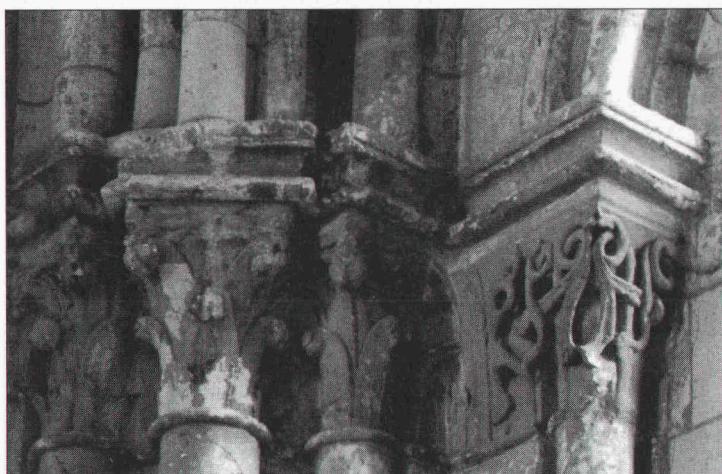


Fig. 31. Chapiteau sud-est de la croisée du transept (J du plan).
Cl. Denis Rolland, 2002.

Fig. 32. Chapiteaux de l'angle sud-est du transept. A remarquer le chapiteau de droite qui semble récent bien que non refait après 1919 (K du plan).
Cl. Denis Rolland, 2002.



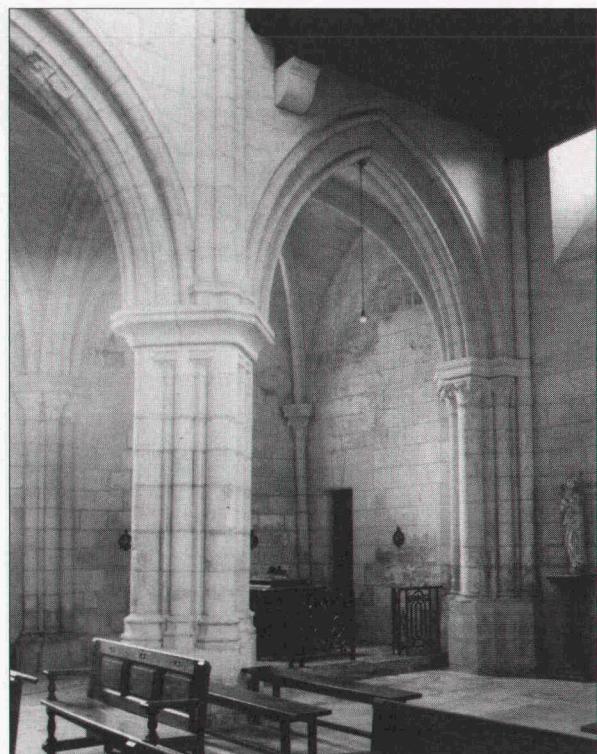


Fig. 33. Première arcade de la nef.
Cl. Denis Rolland, 2002.

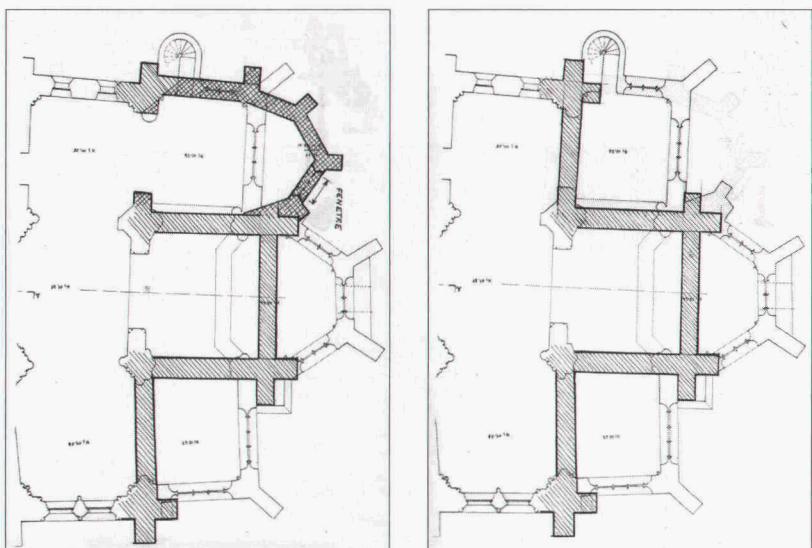


Fig. 34 et 35. Restitution du chevet de l'église. A gauche à la fin du xv^e siècle. A droite à la fin du xii^e siècle.
Croquis Denis Rolland.

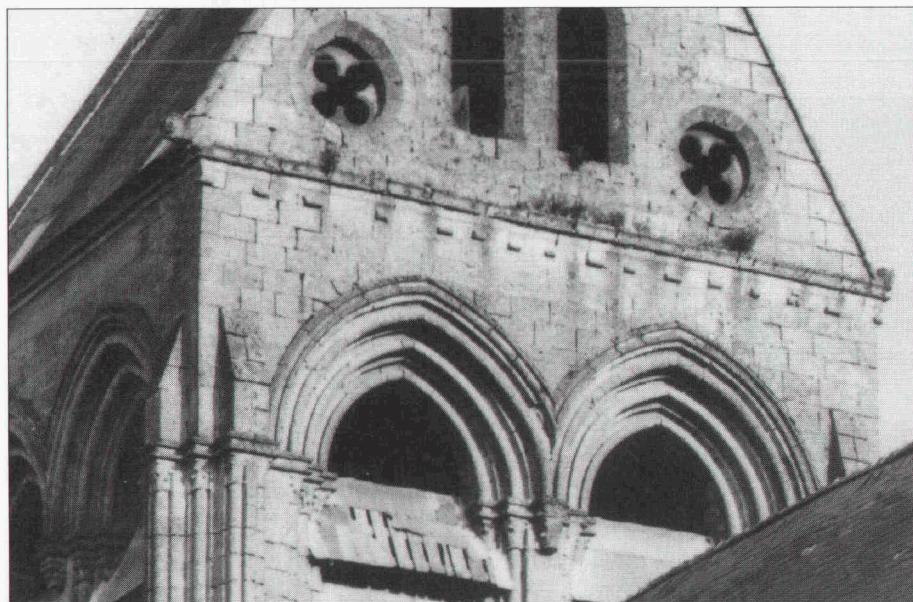
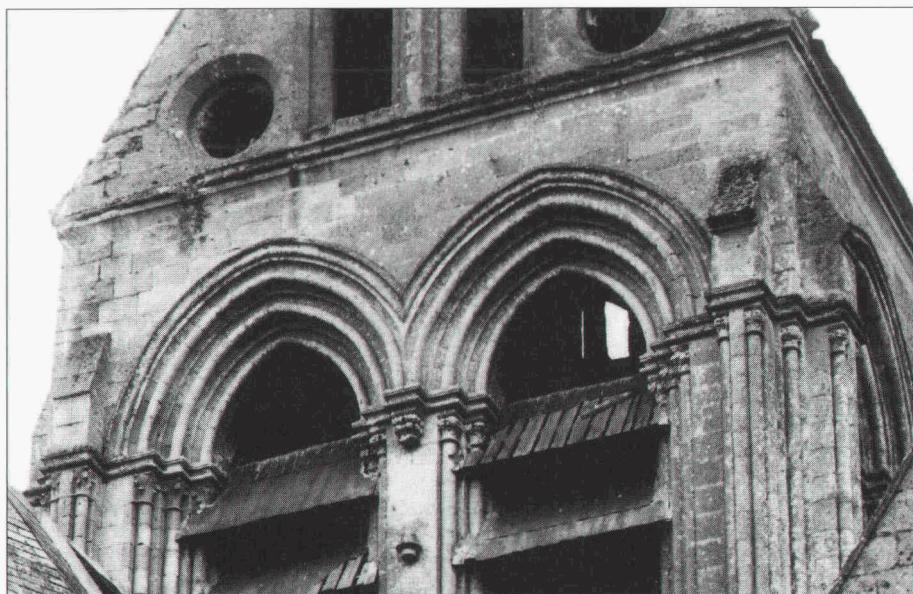


Fig. 36 et 37. Les deux pignons du clocher en 1914. En haut, pignon refait au XIV^e siècle en le simplifiant légèrement : corniche, chapiteaux mais l'angle gauche n'a pas été modifié. En bas, pignon du XIII^e siècle. La corniche est à modillons mais à gauche, elle est différente et identique à celle du pignon est. Les chapiteaux sont à crochet. Coll. Société historique et archéologique de Soissons.



Fig. 38. Dépôt lapidaire. A gauche chapiteau du x^r siècle. A droite le buste de saint Sébastien qui figurait à l'inventaire des monuments historiques et qui a disparu depuis.

Coll. Société historique et archéologique de Soissons.



Fig. 39. Détail de la pointe du pignon ouest du clocher en 1914. On voit que seule la partie centrale est ancienne. Les deux rampants ont été refaits. L'oculus haut a été refait dans sa partie inférieure gauche.

Coll. Société historique et archéologique de Soissons.